



Publié le 02/07/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2024 064

OBJET : Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire - Intégration de la salle de spectacle Le Podium

Exposé

La Communauté d'agglomération a déterminé par délibération 2018-086 du 28 juin 2018 la liste des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

En 2023, à la faveur des échanges concernant le pacte financier et fiscal, la Communauté d'agglomération a permis aux communes de proposer des ajouts à cette liste pour la période 2024-2026.

La commune des Pieux a ainsi proposé que la salle de spectacle le Podium soit déclarée d'intérêt communautaire.

Lors du conseil communautaire du 6 décembre 2023, à la faveur de la délibération DEL2023 138 concernant le pacte financier et fiscal, l'agglomération a fixé les nouveaux équipements ayant vocation à intégrer cette liste d'ici à 2026.

Le Podium a été confirmé comme pouvant intégrer la liste des équipements d'intérêt communautaire compte tenu du rayonnement de cet équipement sur l'ensemble du Cotentin voire au-delà, de son activité permanente de salle de spectacles disposant d'une logistique et d'un matériel adaptés qui en fait un équipement rare sur le territoire, de l'ampleur des partenariats menés autour de la saison culturelle et du potentiel de contribution de l'équipement à l'attractivité du Cotentin.

Après instruction par les services, il est proposé au conseil communautaire, à la sollicitation de la commune des Pieux, d'intégrer cette salle de spectacle dans la liste des équipements d'intérêt communautaire, avec effet au 1er juillet 2024.

Compte tenu de la spécificité du calendrier des saisons culturelles qui s'élaborent et sont contractualisées dès le printemps, la gestion des conventions partenariales établies à chaque saison avec la Brèche, le Circuit et Villes en Scène ne sera cependant effective que pour la saison culturelle 2025-2026.

Afin de permettre à la commune de poursuivre sa politique culturelle et associative y compris au sein de cet équipement, il est proposé de réserver annuellement un nombre de dates d'évènements à la commune, neutralisées via l'attribution de compensation et qui seraient réglées par la commune au tarif en vigueur. La commune conservera entièrement la responsabilité des évènements et spectacles qu'elle organise et du lien avec les associations susceptibles d'utiliser l'équipement.

Par ailleurs, dans l'objectif d'assurer une lisibilité pour les usagers (outils de réservation, communication...), et de maintenir la qualité du service, une convention annuelle permettra de régler les modalités précises de la coopération entre la commune et l'agglomération pour l'usage des outils développés pour l'équipement, la mise en oeuvre des dates retenues et le

Publié le

ID: 050-200067205-20240702-DEL2024_064-DE

bon déroulement de la saison, et un comité de suivi sera mis en place afin d'assurer des échanges fluides sur l'occupation de l'équipement et la programmation.

Ce transfert sera présenté lors de la plénière de la CLECT de septembre 2024.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération 2018_086 du 28 juin 2018 établissant la liste des équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaires,

Vu la délibération 2023_138 relative au nouveau pacte financier et fiscal entre l'agglomération et ses communes membres,

Vu l'avis favorable du Comité social territorial,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 126 - Contre : 30 - Abstentions : 26) pour :

- **Dire** que la salle de spectacles le Podium située sur la commune des Pieux est un équipement culturel d'intérêt communautaire,
- Modifier la délibération 2018_086 du 28 juin 2018 pour ajouter la salle de spectacles le Podium située sur la commune des Pieux dans la liste des équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire,
- **Préciser** que le transfert de cet équipement vers la Communauté d'agglomération sera effectif au 1^{er} juillet 2024, hormis pour les conventions établies pour Villes en Scènes, le Circuit et la Brèche qui seront effectivement transférées en 2025 pour la saison culturelle suivante.
- Dire que les tarifs du Podium en vigueur sont maintenus à l'exception des tarifs liés à une localisation du particulier ou de la structure sur le territoire du pôle de proximité des Pieux
- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- Dire que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

David MARGUERITTE

Hubert LEMONNIER

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU

Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

Publié le

ID: 050-200067205-20240702-DEL2024_064-DE

27 JUIN 2024

Date d'envoi de la convocation : le 17/06/2024

Nombre de membres : 192 Nombre de présents :150 Nombre de votants :181 A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : LEMONNIER Hubert

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi 27 juin, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Etaient présents :

AMBROIS Anne, AMIOT André, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Etienne. SYDONIE Aurélie suppléante de ASSELINE Yves. BARBÉ Stéphane. BAUDRY Jean-Marc, BELLIOT DELACOUR Nicole (Jusqu'à 20H10), BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUSSELMAME Noureddine, BRANTONNE Pascal, BRIENS BRANTHOMME Nicole. Eric, BRISSET BROQUAIRE Guy, BUHOT Sophie, BURNOUF Elisabeth, CAILLOT Annick, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle (Jusqu'à 19H33), CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUVAL Karine, FAGNEN Sébastien, FAUDEMER Christian, FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, GERVAISE Thierry, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GOSSELIN Bernard, GROULT André, GRUNEWALD GOURDIN Sédrick, Martine, GUILBERT GUILLEMETTE Nathalie, HAMON Myriam, HARDY René, HEBERT Dominique, HEBERT Karine, HELAOUET Georges, HERVY Isabelle, HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HUREL Karine, HURLOT Juliette, JEANNE Dominique, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, GRATIEN Jacques suppléant de LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE CLECH Philippe, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LEBRETON Robert, LECHATREUX Jean-René, LECHEVALIER Isabelle, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFRANC Bertrand, LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LELONG Gilles, LELOUEY Dominique, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry, LEONARD Christine (A partir de 20H30), LEPETIT Gilbert, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédérik, LEROSSIGNOL Françoise, LESEIGNEUR LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Jacques, LETERRIER Richard, MADELEINE Anne, MAGHE Jean-Michel, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, MOUCHEL Jean-Marie, OLIVIER Stéphane, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PELLERIN Jean-Luc, PERRIER Didier, PERROTTE Thomas, PIC Anna (A partir de 18H48), PLAINEAU Nadège, POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, ROCQUES Jean-Marie,

Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

RODRIGUEZ Fabrice, RONSIN Chantal, ROUELLÉ Maurice, Spublice Odile, SCHMS-LOW

Gilles, SALLEY Philippe suppléant de SOINARD Philippe, SOU DE 1050-200067205-20240702-DEL2024_064-DE Agnès, THOMINET Odile, TINCELIN Christiane, TOLLEMER Jean-Pierre (Jusqu'a 19h33), VANSTEELANT Gérard, VASSELIN Jean-Paul, VILLETTE Gilbert, VIVIER Sylvain.

Ont donné procurations

AMIOT Florence à HEBERT Dominique, ANTOINE Joanna à LECHEVALIER Isabelle, BELLIOT DELACOUR Nicole à BRIENS Eric (A partir de 20H10), BERHAULT Bernard à ROUELLÉ Maurice. BERNARD Christian à BOUSSELMAME Noureddine. CASTELEIN Christèle à COQUELIN Jacques (A partir de 19H33), FRANCOISE Bruno à BROQUAIRE Guy, GANCEL Daniel à LEMONNIER Thierry, GASNIER Philippe à GUILLEMETTE Nathalie, GENTILE Catherine à COUPÉ Stéphanie, GILLES Geneviève à LEQUERTIER Colette, HAMON-BARBÉ Françoise à MAGHE Jean-Michel, HERY Sophie à HEBERT Karine, LAMOTTE Jean-François à FIDELIN Benoît, LE POITTEVIN Lydie à AMBROIS Anne, LEFAIX-VERON Odile à DUVAL Karine. LEFEVRE Hubert à LEPOITTEVIN Sonia LEMOIGNE Sophie à HUREL Karine, LEONARD Christine à HOULLEGATTE Valérie (Jusqu'à 20H30), LERENDU Patrick à MARGUERITTE David, LEROUX Patrice à ASSELINE Etienne, MAHIER Manuela à DIGARD Antoine, MARGUERIE Jacques à GIOT Gilbert, PIQUOT Jean-Louis à VILLETTE Gilbert, ROUSSEAU François à MABIRE Edouard, SAGET Eddy à LE GUILLOU Alexandrina, SIMONIN Philippe à RONSIN Chantal, SOLIER Luc à GERVAISE Thierry, TARIN Sandrine à LEQUILBEC Frédérik, VARENNE Valérie à HULIN Bertrand, VASSAL Emmanuel à SOURISSE Claudine, VIGER Jacques à CAPELLE Jacques, VIVIER Nicolas à PECORARO Yvonne.

Absents/Excusés:

BALDACCI Nathalie, BROQUET Patrick, FALAIZE Marie-Hélène, HAMEL Estelle, HAYÉ Laurent, JOUANNEAULT Tony, LE PETIT Philippe, LEJEUNE Pierre-François, LEPLEY Bruno, SIMON François.